



Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

Procès-verbal de la réunion du 02 mars 2022

Ordre du jour :

Conférence sur le numérique et l'espace

(Visioconférence hébergée par l'Assemblée nationale française)

*

Présent : M. Sven Clement

*

Présidence : M. Christian CAMBON, Président de la commission des Affaires étrangères et des forces armées du Sénat, M. Laurent LAFON, Président de la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, Mme Françoise DUMAS, Présidente de la commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, M. Roland LESCURE, Président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, Mme Sophie PRIMAS, Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, M. Bruno STUDER, Président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale.

*

Conférence sur le numérique et l'espace

M. Sven Clement (Piraten) a participé à la Conférence sur le numérique et l'espace qui s'est déroulée en ligne. Au programme de la Conférence des présidents des commissions des Parlements des 27 États membres et du Parlement européen sur le numérique et l'espace ont figuré deux sessions comportant les thèmes suivants :

La conférence des présidents de commissions sur le numérique et l'espace, prévue initialement à Toulouse les 6 et 7 février, s'est tenue en visioconférence le mercredi 2 mars 2022.

Un premier débat, le matin, a permis aux participants de s'interroger sur le soutien que peuvent apporter l'Europe et chaque État membre aux industries culturelles européennes.

Représentant un secteur majeur avec ses 7,6 millions d'emplois et 643 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les crises sanitaire et économique les ont conduites « au bord de l'asphyxie » comme le mentionnent de nombreux rapports. Leur reconstruction dans les domaines numériques, face à l'hégémonie américaine notamment, est d'autant plus importante que ces industries constituent l'un des éléments décisifs du « *soft power* » européen.

Un second débat, l'après-midi, a porté sur la compétitivité de l'industrie spatiale européenne face à la montée en puissance de la nouvelle économie de l'espace (*New Space*) et aux enjeux de défense.

Au-delà de la traditionnelle compétition entre les grandes puissances, le champ des applications du spatial s'étend aujourd'hui de manière considérable et pourrait couvrir à terme la plupart des activités humaines : la gestion de l'énergie au travers de la surveillance du réchauffement climatique, le développement de nouveaux modes de transport au travers de l'aide au positionnement des véhicules et des navires, la numérisation de l'économie au travers de l'utilisation des objets connectés, etc. Ces potentialités attirent de nouveaux acteurs, essentiellement privés, qui composent une nouvelle économie de l'espace (*New Space*) et avec lesquels les agences étatiques traditionnelles sont appelées à coopérer plus étroitement.

Les activités économiques comme l'exercice de la souveraineté dépendent désormais de l'espace, ce qui génère de nouvelles vulnérabilités qui deviennent autant d'enjeux de défense dans la compétition mondiale. L'espace devient un nouveau champ de conflictualités, faisant l'objet d'une course aux armements avec des tirs anti-satellites, la multiplication du déploiement de satellites militaires ou encore des suspicions d'espionnage dans l'espace.

L'émergence de secteurs concurrentiels à forte valeur ajoutée dans le domaine spatial doit amener l'Europe à repenser sa propre politique industrielle et sa contribution à la défense européenne, y compris au travers du soutien affirmé de ses principaux champions, comme le font les États-Unis avec SpaceX. La règle du retour géographique au travers de laquelle plus un État contribue au budget de l'Agence spatiale européenne, plus son industrie bénéficie de contrats avec l'Agence peut aussi aujourd'hui être interrogée.

Le mot d'accueil des présidents M. Christian CAMBON, Président de la commission des Affaires étrangères et des forces armées du Sénat, M. Laurent LAFON, Président de la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, Mme Françoise DUMAS, Présidente de la commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, M. Roland LESCURE, Président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, Mme Sophie PRIMAS, Présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, M. Bruno STUDER, Président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale.

« La présidence française du Conseil de l'Union européenne s'ouvre dans un contexte fait de nombreux défis face auxquels l'Union doit affermir ses acquis et persévérer dans la lutte contre la pandémie, dans la relance de l'économie, la consolidation de son modèle social et son affirmation comme force motrice mondiale de la lutte contre le changement climatique.

Mais l'Europe doit dans le même temps renouveler ses modes de pensée pour se placer au premier rang, en solidarité et en autonomie, dans la nouvelle économie qui émerge.

Au centre de cette économie figurent naturellement les questions du numérique et, de plus en plus, du spatial. Le champ sans cesse croissant des technologies numériques dans le spatial (gestion de l'énergie au travers de la surveillance du changement climatique, nouveaux modes de positionnement des transports, numérisation du quotidien via les objets connectés), qui attire de nouveaux acteurs privés (*New Space*) et génère de nouveaux espaces de conflictualité (course aux armements et tirs anti-satellites, déploiements des satellites militaires, espionnage) offre autant d'opportunités économiques et de défis de souveraineté pour l'Union européenne et les États membres. C'est pourquoi nous avons estimé indispensable d'échanger avec vous sur la compétitivité de l'industrie spatiale européenne face à la montée en puissance de la nouvelle économie de l'espace et aux enjeux de défense, afin que vous nous exprimiez votre vision de la future politique industrielle et de la contribution de la défense européenne.

Nous pensons aussi que le rayonnement culturel, adossé aux outils numériques qui en bouleversent les pratiques, est une condition clef pour peser dans le monde de demain.

Ainsi, notre second débat portera sur le soutien que pourraient apporter l'Union européenne et les États membres, en synergie, en particulier dans les domaines du numérique, aux industries culturelles européennes si durement affectées par les crises sanitaire et économique. »

* * *

Luxembourg, le 16 mars 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact